

## SOCIÉTÉ COLONIALE DU SAC (SOCOSAC), puis SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DU SAC, route de Bel-Air, DAKAR (Sénégal).

Société anon., 1938.

### L'INDUSTRIE DU SISAL À DAKAR (Paris-Dakar, 11 août 1949)

L'essor industriel de Dakar n'est pas un leurre et s'il n'en est qu'à son démarrage à côté du commerce florissant, il n'en est pas moins vrai qu'avec l'extension de la ville, et les possibilités qui s'offrent, les industries locales prennent de l'importance.

Nous avons visité dernièrement l'usine de la SOCOSAC, laquelle, depuis plusieurs mois, avec un matériel ultra-moderne, s'est spécialisée dans l'utilisation du sisal pour les besoins locaux.

Il faut avoir visité l'intérieur et vu tourner ces machines autour desquelles s'affairent plusieurs centaines d'Africains, pour se rendre compte de l'importance de cette industrie.

M. Jambert, qui nous faisait les honneurs de la visite, nous a donné de précieux renseignements sur la transformation du sisal depuis son départ de la plantation jusqu'à la sortie de l'usine.

Les sisaleraies de Kayes, Kankan, Kolda <sup>1</sup>, Ouassadou <sup>2</sup> fournissent la matière première à l'usine de Dakar. C'est environ 1.000 tonnes par an qu'utilise la SOCOSAC pour alimenter son industrie.

### DE LA PLANTATION À L'USINE

Les feuilles de sisal récoltées sur la plantation sont transportées au centre de défibrage, elles passent dans de puissantes machines qui séparent la fibre de la pulpe et du parenchyme.

Les fibres obtenues, pressées en balles, sont amenées par bateaux ou chemin de fer à Dakar ; c'est là que commence la transformation.

Les fibres passent d'abord à la machine à peigner ; puis ensuite aux étirages ou bancs fileurs qui permettent d'obtenir des fils de différentes grosseurs

Pour l'ébarbage, les fils passent à la raseuse qui retire les poils superflus.

Ils peuvent être alors retordus pour en faire des fils de couture, des fils à pêche des ficelles d'emballages, ou mis directement en bobines pour utilisation, ou bien encore, pour la confection de torons servant à la fabrication des câbles de 6 à 35 m/m.

Du sisal travaillé, on tire donc toute la gamme des fils pour la couture, l'emballage, le tissage la câblerie et avec les étoupes. — car rien n'est perdu — on fabrique des cabas et des tapis écrus ou en couleur.

### LA PRODUCTION

---

<sup>1</sup> Reprises à la [Société des cultures de Diakandapé](#).

<sup>2</sup> À la [Compagnie de cultures tropicales en Afrique](#).

70 tonnes par mois de fils et ficelles de toutes natures, y compris celles destinées à l'emballage des bananes, câbles jusqu'à 35 m/m plus la confection de sacs à charroi en sisal, tapis et cabas, telle est la production actuelle de l'usine qui tourne 24 heures sur 24, sauf le dimanche, avec [plus de 250 ouvriers africains encadrés d'un personnel européen spécialisé](#).

L'usine, qui fonctionnait dans ses débuts avec une ancienne filature, a été équipée d'un matériel moderne depuis dix-huit mois. Les derniers éléments sont seulement en service depuis peu.

Les plantations de sisal de Kayes, principal fournisseur de matière première, possèdent actuellement 3.500 hectares en culture et peuvent étendre leurs possibilités à 5.000.

Elles sont équipées d'un matériel agricole moderne — 2 moteurs Diesel de 170 C.V. chacun sont en cours d'installation pour améliorer la production de courant de la centrale électrique.

Des études sur la sélection des plantes, des engrais, les façons culturales sont entreprises par le centre de Samé, près de Kayes, sous la forme de jardins d'essais. Un effort très important est en cours pour le développement de la production du sisal.

Jusqu'ici, la production de l'usine de Dakar n'a été utilisée qu'à satisfaire les besoins locaux.

Il est possible qu'en harmonie avec le développement de la production des fibres et la qualité des produits fabriqués qui rivalisent en tous points avec ceux en provenance de la Métropole et des autres pays du monde, cette production s'étende à des débouchés extérieurs.

P.B.

---

AEC 1951/356 — Société coloniale du sac (SOCOSAC), route de Bel-Air, DAKAR (Sénégal).

Représentée en France par les Établ. Albert Corty, 9 bis, bd de Briançon. MARSEILLE.

Capital. — Société anon., 1938, 5 millions de fr. en 10.000 act. de 500 fr.

Objet. — Filature et tissage de fibres coloniales ; vente de sacs neufs ; achat, vente et réparation de sacs usagés. — Exploitation, près de Kayes, d'un groupe de quatre plantations de sisal [+ ficellerie à Bouaké, Côte d'Ivoire].

Exp. — Carpettes, tissus d'ameubl., cabas, paillassons, scourtins, couffins, cordages, fils, ficelles exécutés avec des fibres coloniales.

Conseil. — MM. Albert Corty [adm.-dir. Chaux et ciments de l'AOF], présid.-dir. gén. ; V. Q. Petersen, vice-présid. ; Robert Dutruge ; secrétaire ; Louis Bovet, Henri Hubscher.

[selon *Doc af.*, 1963 : Albert Corty, Marcel Courvoisier, Einer Jacobsen]

---